

qu'ils se rendent réciproquement des services. Je pense au ministère de la Justice qui devrait se charger des services juridiques de tous les ministères afin que chacun d'eux n'ait pas à affecter une personne ou à former une section de plus à cette fin. Je crois que le ministre devrait se demander s'il est bien nécessaire de disperser le personnel du ministère de la Justice ou du moins aussi généreusement que maintenant.

A mon avis, c'est encore plus important dans le domaine des relations avec le public où un seul ministère devrait être chargé de servir à tous les autres. J'estime qu'une masse de services coûteuse font double emploi et qu'on devrait y mettre un terme.

A ce propos, je déteste voir le gouvernement dépenser l'argent des contribuables, plus de 60 millions de dollars, pour des campagnes de publicité. Cela peut être nécessaire dans certains cas, mais je crois que c'est un domaine qu'il conviendrait d'examiner beaucoup plus sérieusement.

Il faudrait cesser de dépenser des millions de dollars pour des aménagements paysagers intérieurs, sans parler des milliers de dollars qu'on gaspille en objets d'art qu'on expose à l'intérieur ou à l'extérieur des édifices publics et qui me semble-t-il, inculte comme je suis, seraient mieux à leur place sur un tas de ferraille. Nous pourrions songer à décorer nos édifices publics, mais certainement pas avant d'avoir équilibré le budget. Je suis d'avis que nous devrions commander à des peintres des œuvres qui représenteraient des scènes de la vie canadienne, comme des femmes faisant la récolte de pommes de terre au Nouveau-Brunswick, des pêcheurs au large des côtes de Terre-Neuve, des mineurs de charbon au fond des puits du Cap-Breton, des agriculteurs des Prairies, des trappeurs dans le Nord, des bûcherons au Québec et des ouvriers dans les usines d'Ontario. Nous aurions ainsi des tableaux et des toiles des contribuables canadiens qui peinent pour assurer leur subsistance mais qui doivent acquitter des impôts fédéraux. Ce sont des œuvres de ce genre, à mon avis, qui devraient orner les murs de nos immeubles administratifs. Je pense que des tableaux représentant des Canadiens au travail pourraient être des sources d'inspiration.

J'ai appris qu'il a suffi d'apporter de très petites modifications aux méthodes de travail pour réaliser des économies considérables. Par exemple, en utilisant un papier de qualité à peine inférieure, on peut à la Chambre économiser jusqu'à \$100,000 en frais d'impression. En achetant du papier en palettes, on a pu économiser \$10,000 et je pense qu'on réalise une économie de \$20,000 à \$30,000 dans l'achat de produits de nettoyage. J'ai déjà félicité les responsables et je les ai encouragés à continuer dans cette voie. Je suis convaincu que tous les députés qui, comme moi, sont toujours prêts à critiquer n'hésiteront pas en l'occurrence à féliciter les fonctionnaires qui ont pris ces initiatives.

J'aurai d'autres propositions à faire au comité, mais je voudrais ce soir traiter de deux bonnes façons de réduire les dépenses du gouvernement fédéral.

L'une de nos dépenses majeures est la subvention de nos importations de pétrole: elle dépassera de beaucoup les 4 milliards de dollars cette année. Ce n'est pas un facteur négligeable dans le déficit fédéral et le taux d'inflation. Dans les années à venir, à mesure que de nouvelles sources de pétrole autre qu'ordinaire approvisionneront le Canada, celui-ci pourra se suffire à lui-même: voilà la solution au problème de ces

Pouvoir d'emprunt

dettes épuisantes. Ce ne sera pas chose facile, mais c'est chose possible. Il y a du pétrole dans ces sables bitumineux, sous ces eaux. Le problème c'est de l'extraire.

La solution à nos problèmes économiques dépend surtout de celle du problème énergétique lequel, à son tour, comporte trois éléments de base. D'abord, Ottawa et Edmonton doivent faire la paix et créer un climat dans lequel l'industrie pétrolière privée puisse travailler efficacement.

Le prix du pétrole doit augmenter assez pour permettre le financement des travaux d'exploration et de mise en valeur, sans compromettre le développement du pays ni écraser les Canadiens dont la situation est modeste. Les particuliers partout au Canada doivent faire de leur mieux pour économiser le fuel domestique.

Une relance de la prospection au Canada se traduirait par une relance des industries canadiennes qui approvisionnent l'industrie pétrolière et son personnel. C'est tout le pays qui bénéficierait des retombées économiques. On ne pourra régler ce problème que si nos concitoyens adoptent une vision plus large et qu'ils ne s'en tiennent pas à la vision étriquée qu'ils peuvent avoir des intérêts de leur ville ou de leur région mais qu'ils pensent d'abord à l'intérêt national. Si tous les Canadiens collaborent nous ne serons plus tributaires des approvisionnements étrangers qui ne sont pas sûrs et dont le prix augmente constamment. Je crois que c'est là la première étape du processus qui doit nous permettre de redonner au Canada une économie stable.

L'autre façon de réduire le montant élevé et croissant des versements de péréquation aux provinces moins-nanties est de les aider à se doter d'infrastructures leur permettant d'atteindre l'autosuffisance à long terme et de réduire leur dépendance envers le gouvernement central à moyen terme. Le ministère de l'Expansion économique régionale est l'instrument dont dispose le gouvernement pour agir dans ce sens et il a rendu grand service.

La clé du succès du MEER, c'est l'étendue de ses moyens d'action et la localisation de ses interventions. Étendue dans le sens que chaque ministère doit recevoir une mission de développement, mais localisée dans le sens qu'au lieu d'être diluée dans l'ensemble du pays, l'action doit se concentrer sur les régions victimes de disparités.

Dans la guerre contre les disparités régionales, le MEER doit combattre en première ligne. Cela veut dire qu'il doit être doté de crédits suffisants pour exercer ses attributions. Mais ce n'est pas ce qui se passe. En 1969, le budget du MEER représentait 2 p. 100 du budget fédéral, alors qu'en 1980, il n'en représente plus que 1 p. 100 environ. En 1970-1971, 53 p. 100 de son budget étaient affectés aux provinces atlantiques, alors qu'en 1977-1978, ce pourcentage était tombé à 38 p. 100.

Il faut mettre un terme à l'érosion du budget du MEER, il faut le rétablir dans son importance et sa détermination initiales. Il faut donc à chaque ministère une dimension de développement, redonner au ministère de l'Expansion économique régionale sa vitalité des débuts, en faire le chef de file de l'assistance aux régions victimes de disparités régionales; cela appelle l'attention personnelle, la volonté et la participation active du premier ministre du Canada (M. Trudeau). Il faut qu'il donne à son ministre de l'Expansion économique régionale les pouvoirs d'un chef de file, le pouvoir de mobiliser les autres ministères. Sans cela, c'est la notion même d'expansion économique régionale qui est menacée.